GRÜNE KOPIE

t. 022.1 (5) - VO/BE/GL 3003 Berne, 25 juin 1979

Notes sur le programme de coopération de la DDA au Pérou et sur la situation économique du pays (préparées à l'intention de la Commission consultative pour la Commission de coopération internationale au développement)

I. La nature de notre aide

1. Pour une présentation sommaire de nos différents projets au Pérou, cf. fiches de projets jointes en annexe.

2. Caractéristiques générales

2.1 Le programme de la DDA au Pérou a commencé au milieu des années 60 déjà avec le financement des projets de Jenaro Herrera et d'Ayacucho (ce dernier en collaboration avec l'Universidad Nacional de San Cristobal de Huamanga).

2.2 Depuis lors, il s'est passablement développé, notamment dans la direction du développement rural, de la promotion de la production agricole (lait, fromage), de la médecine rurale et de la formation agricole.

Le programme comprend actuellement 7 projets de la DDA (dont 1 projet d'aide financière), 1 projet d'aide associée avec l'ONUDI et 2 projets d'organisations privées co-financés par la DDA (1 de Caritas et 1 de l'Association suisse des guides de montagne). Il utilise 25 experts de la DDA, 2 experts de l'ONUDI, 2 experts de Caritas, 3 consultants péruviens, et plusieurs ingénieurs et techniciens péruviens rémunérés soit par nos partenaires, soit directement par la DDA. Le programme est dirigé depuis Lima par un bureau de coordination.

2.3 Quatre nouveaux projets de coopération technique sont actuellement à l'étude, et se trouvent à des niveaux différents de préparation: école de gardes forestiers, deux projets d'appui à des communautés natives de la Selva et un projet de coopération universitaire. De même, le bureau de coordination de la DDA étudie la possibilité de financer un nouveau projet d'aide financière. Pour les nouveaux projets, les critères de choix seront les suivants: conformité avec l'article 5 de la loi fédérale de coopération au développement et d'aide humanitaire; effets socio-économiques sur les groupes bénéficiaires; possibilités d'auto-financement du projet; emploi d'une technologie adaptée; intérêt et participation des groupes bénéficiaires. L'idée principale serait d'identifier des

projets dont la réussite dépende dans une large mesure de l'initiative des groupes bénéficiaires eux-mêmes, plutôt que de l'action de nos partenaires gouvernementaux.

II. Comment notre aide s'insère dans l'effort national

1. Notre coopération technique et financière concerne essentiellement le secteur agricole et la population rurale. Il convient donc d'analyser les caractéristiques de l'effort national en matière de développement agricole et rural.

2. Le Plan agraire 1979 du gouvernement péruvien, à la différence des plans des années antérieures qui accordaient leur priorité à la réforme agraire, a comme objectif principal, l'augmentation de la production et de la productivité agricole.

3. Dans ce plan, le diagnostic des facteurs qui limitent le développement agricole mentionne deux éléments principaux: d'un côté la disponibilité insuffisante de surfaces agricoles cultivables à la suite de la rareté des précipitations dans la région côtière, des conditions géographiques et écologiques difficiles de la Sierra et de l'impossibilité de promouvoir une agriculture intensive dans la Selva; de l'autre côté, la présence d'une série de facteurs socio-économiques désavantageux - tels le haut degré de dépendance du pays par rapport aux importations d'"inputs", de biens d'investissement et de technologie étrangère dont les prix continuent d'augmenter, ainsi que la relation défavorable des prix agricoles par rapport aux prix industriels - qui empêchent d'exploiter rationnellement la technologie disponible.

4. Le Plan agraire 1979 prévoit quatre politiques sectorielles qui doivent contribuer à résoudre les problèmes susmentionnés:

   a) Politique des ressources naturelles et d'extension de la frontière agricole, surtout par de grands projets d'irrigation; promouvoir la reforestation dans la Sierra; fixer des prix de vente de la terre et de l'eau disponible dans les projets d'irrigation qui rentabilisent les investissements réalisés.

   b) Politique d'accroissement de la production à travers: une meilleure utilisation des surfaces agricoles cultivables; des programmes d'assistance technique et de formation; l'amélioration de la gestion des entreprises; la promotion de l'utilisation de technologies adaptées à la réalité nationale; la promotion de la substitution des importations de produits alimentaires.

   c) Politique de commercialisation par: l'amélioration des prix des produits agricoles; le renforcement du contrôle des activités spéculatives liées au commerce de produits de consommation populaire; la promotion de la participation

des producteurs dans le système de commercialisation; le renforcement de la participation de l'Etat en tant que régulateur du commerce en gros des produits agricoles

d) Politique de développement rural par: l'appui à la création et au renforcement des centrales coopératives regroupant des petits producteurs; la promotion de projets intégraux de colonisation rurale dans la Selva et la Ceja de Selva (Piémont oriental des Andes); la promotion de projets de développement micro-régional.

5. Dans la réalité, il existe une différence assez substantielle entre les objectifs déclarés par le Plan agraire 1979 et les objectifs réellement poursuivis.

5.1 Le Gouvernement affirme que le secteur agricole occupe une place prioritaire dans le budget national. Cependant, les frais totaux prévus pour ce secteur par le budget de 1979 ne représentent que 4% du budget national. De plus, si l'on soustrait les investissements destinés aux grands projets d'irrigation, cette proportion tombe à 1%. Sur le plan quantitatif, le secteur agricole n'apparaît donc pas comme un secteur prioritaire.

5.2 Le diagnostic du Plan accorde beaucoup d'importance à l'insuffisance des surfaces agricoles cultivables. Pour y remédier, l'Etat entend poursuivre la réalisation de grands projets d'irrigation dans la région côtière. Or, s'il est vrai que les surfaces disponibles ne sont pas très abondantes, il n'en reste pas moins que celles-ci sont loin d'être exploitées rationnellement. Cela est imputable également à la politique agricole de l'Etat, en particulier en matière de crédit, de commercialisation de la production et des "inputs", de régulation des prix agricoles et en tant que percepteur d'impôts. Cette politique a comme conséquence, dans certains cas, une utilisation déficiente des surfaces cultivables, voir l'abandon de terres auparavant cultivées.

5.3 Le Plan prévoit la nécessité de promouvoir la substitution des importations de produits alimentaires. Or, dans certains cas, c'est justement la politique contradictoire et en zig-zag de l'Etat qui a contribué à aggraver la situation. Par exemple, les importations subventionnées de maïs et de blé ont incité les agriculteurs à ne pas augmenter les surfaces cultivées avec ces produits. De plus, ce sont souvent les prix non rémunérateurs et les mécanismes de commercialisation déficients qui incitent les entreprises de la région côtière à préférer les cultures d'exportation aux cultures vivrières destinées au marché interne. Les grands projets d'irrigation ne pourront donc pas résoudre le fond du problème.

Dans ce contexte, il faut également dire que la politique officielle tend à favoriser délibérément les exportations agricoles en vue des devises qu'elles apportent. C'est ainsi qu'une réso-

lution suprême publiée en 1979 autorise l'exportation des "excédents" des produits suivants: viande de porc et de poulet; oeufs; fromage à pâte dure; beurre; lait évaporé et condensé; pomme de terre; ail; oignons; pois chiches; haricots, lentilles, petits pois; récemment, on y a ajouté la farine de blé (élaborée avec du blé importé).

5.4 L'amélioration du système de commercialisation agricole est entre autre fonction de la promotion d'associations des producteurs en mesure de défendre leurs intérêts vis-à-vis des intermédiaires et des consommateurs. Or, la volonté officielle de promouvoir de telles associations semble exister plutôt sur le papier que dans les faits.

5.5 Le Plan agraire 1979 n'accorde pratiquement pas de priorité à la réforme agraire. Celle-ci peut être considérée comme terminée, même si cela n'a pas encore été sanctionné officiellement.

A 10 années de sa promulgation, la réforme agraire a touché 8,1 millions d'hectares et 2,2 millions de têtes de bétail qui ont été adjugées à 356'276 paysans bénéficiaires, selon la répartition suivante:

	No.	Extension	Bénéficiaires
Coopératives	566	2'096'069	79'354
Entrepr. agro-ind.	12	128'566	27'783
Groupes paysans	798	1'585'561	43'945
Communautés	408	715'870	110'971
SAIS	60	2'802'435	60'930
EPS	11	232'653	1'375
Individus	-	542'794	31'918
	2'855	8'103'948	356'276

Les chiffres concernant les adjudications sont réellement importants surtout si on les compare avec les chiffres relatifs aux surfaces totales à usage agricole (30,6 millions d'hectares, dont 11 environ sont de propriété des communautés paysannes et donc pas sujettes à la réforme agraire). Au niveau des bénéficiaires, la réforme agraire n'a, en revanche, touché - et encore, dans une mesure fort variable suivant les régions et les cas - que 34% de la population agricole économiquement active et que 20% de la population rurale.

De même, elle n'a pas atteint quatre importants objectifs initiaux: la croissance de la production; la hausse des revenus ruraux; le frein à l'exode rural; la stabilisation politique du paysannat.

5.6 Le programme de coopération technique et financière de la DDA au Pérou s'insère assez bien au niveau des objectifs déclarés de la politique agricole officielle. Dans la réalité, en raison des considérations susmentionnées, de la crise économique et des difficultés financières, qui s'ensuivent pour nos partenaires, il représente parfois un effort relativement marginal par rapport aux options réelles de la politique de développement agricole nationale.

III. COMMENT NOTRE AIDE S'INSERE DANS L'ENSEMBLE DE L'AIDE INTERNATIONALE

1. Sur un plan général cf. le tableau statistique de l'OCDE : Pérou : Répartition géographique des ressources financières mises à disposition des pays en développement. Il ressort de ce tableau que en 1977 - sur le plan bilatéral et quantitatif - l'aide publique au développement (APD) fournie par la Suisse au Pérou vient au sixième rang, après celle qui es apportée par la République fédérale allemande, les Etats Unis, le Canada, la Hollande et la Grande Bretagne.

2. Sur le plan bilatéral les sources les plus importantes d'APD sont actives dans les domaines suivants :

   2.1 République fédérale allemande : la coopération technique et financière est assez diversifiée avec les priorités sectorielles suivantes : agriculture; pêcherie; énergie et mines.

   Les projets de coopération technique les plus importants du point de vue financier sont les suivants : développement rural dans la région de Tinajones (Lambayeque); appui à l'Institut de géologie des mines en vue de réaliser des travaux d'exploration des ressources en cuivre.

   2.2 Etats Unis : coopération pas très priorisée selon les secteurs d'intervention.

   2.3 Canada : priorités sectorielles : transports et communications; pêcheries; agriculture.

   2.4 Hollande : priorité sectorielle : agriculture. Ensuite : transports et communications.

   2.5 Grande Bretagne : priorités sectorielles : industrie et tourisme et agriculture.

3. La coopération technique suisse en matière agricole est - sur le plan bilatéral - parmi les plus importantes du point de vue quantitatif.

IV. LE ROLE DU FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL (FMI)

1. La crise de l'économie péruvienne

Les premiers symptômes de crise de l'économie péruvienne remontent déjà à mi-1974. Ils se sont accentués en 1975 à la suite notamment de l'augmentation des déficits de la balance commerciale et de la balance courante des paiements - déficits dont le niveau dépassait nettement les disponibilités internes en devises - ainsi que de la dette externe qui en 1975 s'élevait déjà à plus de 3 milliards de dollars.

Face à cette situation le Gouvernement péruvien a été obligé de négocier l'octroi de nouveaux prêts et investissements privés, ainsi que le refinancement des prêts antérieurs venant à échéance avec plusieurs sources externes de financement et créanciers. Les négociations ont revêtu des connotations assez dramatiques en 1977 lorsque ces sources de financement (dont notamment un consortium de banques privées américaines, européennes, canadiennes et japonaises) subordonnèrent l'octroi de nouveaux prêts substantiels à l'acceptation par le Gouvernement péruvien des conseils d'une mission du FMI chargée d'établir un plan de stabilisation économique. Le Pérou ne bénéficiant plus d'une crédibilité financière, seule l'acceptation des conseils du FMI garantissait aux yeux de la communauté bancaire internationale que des mesures adéquates de stabilisation de l'économie allaient effectivement être prises par le gouvernement.

Le Gouvernement péruvien a d'abord essayé de résister - souvent par la force des choses et sous la pression des syndicats qui n'ont pas manqué de déclencher plusieurs grèves - à ces pressions. Mais peu à peu, et surtout à partir de 1978, la politique économique effectivement mise en oeuvre a tendu à correspondre presque entièrement aux conseils du FMI et aux déclarations d'intentions signées avec cette institution financière internationale.

Il convient de mentionner que les mesures d'austérité financière mises en oeuvre progressivement depuis 1975 sont entrées en contradiction de plus en plus flagrante avec la politique de développement poursuivie pendant la période 1968-75 (réforme agraire, essai d'améliorer la répartition des revenus, intervention de l'Etat dans l'économie, réforme de la gestion des entreprises, etc.). Plusieurs aspects de cette politique de développement ont pratiquement été vidés de leur substance.

2. Le diagnostic et la solution du FMI appliqués à l'économie péruvienne

Le diagnostic classique du FMI considère la situation économique d'un pays comme un problème de nature financière. A partir de ces prémices, la crise économique s'explique par l'incapacité de l'épargne interne de faire face aux nécessités en matière d'investissement (déséquilibre épargne - investissement), ainsi que par deux autres déficits : celui de la balance courante des paiements et le déficit fiscal. Or, selon le FMI, ces trois déséquilibres principaux doivent être corrigés par la politique monétaire.

La crise économique du Pérou a ainsi été conçue comme le résultat conjoncturel d'une mauvaise administration et gestion économique (celle de la période 1968-75), à son tour aggravée par certaines tendances négatives du commerce international. La mauvaise administration et gestion se réfère implicitement aux mesures que le gouvernement de la période 1968-75 avait prises sans considérer les réalités économiques, notamment en essayant de maintenir une stabilité artificielle des prix internes. Cela a été attribué par le FMI à trois politiques erronées :

- celle des subventions aux produits de consommation populaire, qui s'est traduite dans les déficits financiers des entreprises publiques et du gouvernement central;
- celle des salaires caractérisée par des hausses trop libérales, sans relation avec les possibilités économiques;
- celle des investissements publics, trop onéreuse à la suite du financement de nombreux grands projets (irrigation, mines, oléoduc), de la trop grande participation de l'Etat dans l'économie et du coût élevé de réalisation des réformes.

Il semble que le FMI ait également critiqué certaines dépenses militaires, mais c'est resté un sujet tabou.

Selon l'interprétation du FMI, ces politiques ont amorcé un processus inflationniste stimulé à son tour par l'expansion de la demande et les déséquilibres externes et de la relation épargne-investissement.

La solution conseillée par le FMI est partie de la nécessité impérieuse de réinstaurer l'ordre économique à travers le rétablissement des trois équilibres mentionnés antérieurement et le rééquilibrage du système des prix, tant sur le plan interne qu'externe. La politique économique de stabilisation devait donc être axée sur un ensemble de mesures permettant de diminuer le niveau de la consommation et de promouvoir la formation de l'épargne et de l'investissement. De même, elle devait aller de pair avec la promotion d'un climat favorable aux investissements privés étrangers.

3. Le programme gouvernemental de stabilisation économique

Le programme gouvernemental a été mis en oeuvre progressivement Nous n'entrons pas dans le détail des différentes mesures prises et nous limitons à les synthétiser schématiquement.

- dévaluations brutales et successives de la monnaie péruvienne (1975 : parité 1 US$ = 48 Soles; aujourd'hui 1 US$ = 220 Soles)
- augmentations souvent massives des prix des produits alimentaires, des transports publics, de l'essence, etc.
- suppression de certaines subventions sur les produits de consommation populaire
- réduction des dépenses publiques et licenciements de fonctionnaires publics
- limitations à la hausse des salaires nominaux
- reprivatisation de certains secteurs de l'économie
- mesures de promotion des exportations dites non-traditionnelles.

4. Situation actuelle

Le gouvernement manifeste ces derniers temps un optimisme modéré et estime que le programme de stabilisation économique (et de récupération, selon la terminologie officielle) commence à porter ses premiers fruits. Cet optimisme relatif est basé sur l'évolution favorable que connaissent les exportations du fait de la hausse des prix mondiaux du cuivre et de l'argent, ainsi que de l'augmentation des exportations de pétrole. On calcule que leur niveau pourrait atteindre en 1979 2,5 milliards de dollars et que le solde positif de la balance commerciale serait d'environ un milliard.

Cependant il est peu probable que cette situation favorable sur le plan externe se répercute automatiquement sur la production et la consommation internes. De même, le taux d'inflation sera encore très élevé (officiellement env. 70 % en 1978; 50 à 60 % selon les estimations en 1979); le niveau des salaires réels stagnera, voire diminuera ultérieurement; le chômage et le sous-emploi, déjà élevés (respectivement 7,2 % et 47 % de la population économiquement active), pourraient encore augmenter. Si on peut probablement affirmer que le moment le plus difficile est passé, on ne peut en revanche pas parler d'une véritable récupération économique (même en faisant abstraction de l'effet de celle-ci sur la distribution des revenus).

V. LA POLITIQUE DES ENTREPRISES SUISSES ET LA POLITIQUE DE COOPERATION AU DEVELOPPEMENT : POINTS DE FRICTION DANS DEUX DE NOS PROJETS

1. Nestlé/Perulac et le Projet fromager

1.1 L'entreprise Nestlé contrôle 85 % des actions de l'entreprise Compania Peruana de Alimentos Lacteos S.A. (Perulac) qui est propriétaire d'une centrale laitière à Cajamarca, ainsi que d'une fabrique d'élaboration de lait évaporé et d'autres produits alimentaires (Nido, Ideal, Nescafé, Nescao, etc.) avec siège à Chiclayo, au nord de Lima.

L'entreprise Perulac s'approvisionne du lait produit dans le bassin de Cajamarca par des petits et moyens producteurs, ainsi que par quelques entreprises associatives (SAIS). En 1977, cette entreprise achetait chaque jour environ 75'000 l de lait frais, tandis que la production laitière de la région oscillait autour de 100'000 l par jour. L'excédent non acheté par Perulac était vendu comme lait fluide par différents intermédiaires.

Une bonne partie du lait évaporé produit par la fabrique de Chiclayo est commercialisé sur le marché de Lima qui absorbe également le lait évaporé produit par l'entremise Leche Gloria à Arequipa (contrôlée par Carnation/USA), ainsi que le lait recombiné (combinaison de lait en poudre et lait frais) produit par quatre fabriques de pasteurisation qui ont leur siège à Lima.

1.2 Début 1976, le Projet fromager, par l'intermédiaire du Coordonnateur de la DDA au Pérou, concluait une sorte de "Gentlemen Agreement" avec l'entreprise Perulac. Au terme de cet accord, le Projet fromager s'engageait à ne pas stimuler - dans l'aire d'influence couverte par l'expert - agent d'extension stationné à Cajamarca (M. Ackermann) - la production de fromage à pâte dure dans le bassin de Cajamarca. Cela correspondait à la philosophie même du Projet qui est de promouvoir la création et/ou le renforcement de petites fromageries uniquement dans les régions marginales du Pérou et d'accès difficile qui ne peuvent donc pas commercialiser leur lait frais.

1.3 A partir de fin 1977 et dans le courant de 1978, l'entreprise Perulac a commencé à restreindre les quantités de lait frais achetées aux producteurs du bassin de Cajamarca en utilisant notamment les mécanismes suivants : fixation de quantités maximales de production pour les différents producteurs; refus d'accepter le lait des producteurs qui,

pour une raison ou une autre, avaient cessé de livrer leur lait pendant un certain temps; livraison non régulière aux producteurs des récipients destinés à stocker le lait; suppression des contrats avec les intermédiaires qui collectaient le lait des producteurs marginaux. Il s'ensuivit que les quantités de lait acceptées par Perulac - déjà auparavant inférieures à l'offre régionale - diminuaient encore (de 10'000 l environ par jour) au détriment des producteurs. A certains d'entre eux (par exemple la SAIS Porcon) le Porjet fromager avait conseillé - une année et demie avant - de livrer leur lait à Perulac au lieu de produire du fromage !

1.4 L'argument invoqué par Perulac pour restreindre les quantités de lait achetées (l'année 1978 avait été déclarée par le Gouvernement "l'Année de la production") a été celui suivant lequel la capacité d'absorption laitière de Cajamarca était exploitée au maximum. En vérité cette situation était prévisible et les producteurs de Cajamarca étaient intervenus dès 1976 pour que l'on trouve une solution au problème. L'attitude de Perulac a donc répondu plutôt à des considérations de rentabilité financière suivant lesquelles il était beaucoup plus rentable d'utiliser du lait en poudre importé que du lait frais (cela évidemment aussi en raison de la politique laitière incohérente du gouvernement). En effet :

- de 1975 à 1977 le prix du lait en poudre importé a baissé de moitié (de US$ 890.-- la tonne à US$ 468.--). Cette baisse s'explique en partie par les subventions des pays exportateurs;
- en 1977 il existait des stocks considérables de lait en poudre sur le marché mondial, par exemple au niveau de la CEE et de la Nouvelle Zélande (pays dans lequel Nestlé contrôle l'entreprise "Dairy Milk" qui produit du lait en poudre). Ces pays ont naturellement intérêt à liquider leurs stocks dans des pays comme le Pérou à des prix de dumping, voire moyennant des dons (CEE).

2. Les entreprises chimiques suisses et le projet "Puno action santé"

2.1 L'objectif du projet "Puno action santé" consiste à mettre sur pied, dans un département où la pauvreté des habitants et les ressources insuffisantes de l'Etat, ne permettent pas d'affecter des médecins dans les zones rurales, un

système de santé qui assure les soins minimum à la population rurale. Ce système est basé sur la formation de promoteurs de santé volontaires dont l'action est contrôlée périodiquement par un médecin ou une infirmière, et sur l'établissement d'un réseau d'évacuation des malades graves vers les centres hospitaliers de la région. Un des éléments-clé de ce système est la mise à disposition des promoteurs de santé d'un lot de médicaments essentiels à bas prix pour que ceux-ci puissent les prescrire aux malades qui les consultent.

2.2 Pour ce faire, le projet comptait sur le programme de "Médicaments de base" lancé dès 1971 par le Ministère de la Santé. Sélectionnant dans la gamme des produits offerts sur le marché (quelque 5'000) les médicaments d'usage le plus courant dans les centres médicaux, le Ministère a mis leur fabrication au concours entre les différents laboratoires établis au Pérou afin de les obtenir au meilleur prix possible. Le programme a démarré en incluant 200 produits, pour aboutir en 1978 à la licitation de 350 médicaments, dont 217 seulement ont été retenus par les compagnies pharmaceutiques. Le prix de ces médicaments est en moyenne inférieur de moitié à celui des produits "commerciaux".

2.3 Les entreprises suisses occupent une place de choix dans l'industrie pharmaceutique péruvienne, si l'on en juge par le tableau suivant où les compagnies sont classées par ordre d'importance (selon le chiffre d'affaire réalisé au Pérou).

Entreprises	Origine des capitaux majoritaires
1. Prod. Roche Quimica SA	Suisse-Canada
2. Lab. Roussel Peru SA	France
3. Merck Sharp & Dome	--
4. Ciba-Geigy	Suisse
5. Pfizer	USA
6. Shering Peruana	RFA
7. Squibb	USA
8. Sandoz	Suisse-Canada

2.4 La réponse de l'industrie pharmaceutique dans son ensemble au programme "Médicaments de base" a été tiède. La proportion des appels d'offre auxquels les laboratoires ont répondu est allée en décroissant, jusqu'à atteindre le 62 % en 1978. Les autorités du Ministère de la Santé y voient un boycott de leur programme. Le tableau suivant montre que les entreprises suisses ont aussi, à l'exception de CIBA, suivi cette tendance.

Intervention des laboratoires dans les licitations de médicaments de base

LABORATOIRE	Licitation 1971 Produit	Licitation 1971 Coût	Licitation 1978 Produit	Licitation 1978 Coût
MAGMA	11	54'000.000	14	732'000.000
EFESA (dist)		41'000.000	9	343'000.000
LA ROCHE *	4	3'500.000	--	
CIBA-GEIGY *	7	10'000.000	15	608'500.000
SANDOZ *	6	4'600.000	--	
PERULAC *	3	6'200.000	--	
QUIMICA SUIZA *	11	11'100.000	6	98'300.000
DROGUERIA KAHN	9	15'000.000	14	212'500.000
IFARPE (ERBA)	13	30'500.000	11	704'200.000
LARPE (ROUSSEL)	4	4'000.000	8	216'500.000
LUSA	1	1'400.000	22	569'500.000

* Laboratoires suisses

Cet enlisement du programme fait qu'il est pratiquement impossible pour bien des centres médicaux de s'approvisionner en médicaments hors du marché libre. Nos experts médecins du département de Puno, entre autres, ne peuvent plus compter sur ces médicaments de base pour équiper les petites pharmacies des auxiliaires de santé, ni pour les administrer aux patients accourant dans les centres de santé à leur charge.

2.5 Par ailleurs, le prix des médicaments "commerciaux" a subi une hausse vertigineuse au cours de ces dernières années. Le gouvernement péruvien avait établi, jusqu'en 1975, un contrôle rigide, de sorte que les prix étaient restés relativement stables dans une conjoncture inflationniste. L'assouplissement de ce contrôle a été suivi d'une flambée des prix, les industries chimiques cherchant à compenser rapidement les pertes ou les faibles gains enregistrés au cours de la période précédente. De par leur prix, la plupart des médicaments commerciaux sont aujourd'hui hors de portée de la grande majorité de la population péruvienne.